

Moncompte-bancaire.com – moncompte-bancaire.fr



Ces deux sites proposent l'ouverture de comptes bancaires à l'étranger. Nous déconseillons totalement cette action. Outre le fait que ce compte doit être déclaré à l'administration fiscale sous peine d'une lourde amende, nous avons plusieurs victimes avec d'autres sites proposant ce service. Ces opérations bancaires sont très encadrées. Aucun des deux sites n'a le droit de solliciter les consommateurs !

Vous trouverez à titre d'exemple une enquête faite sur trois sites frauduleux :

<https://www.adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-cabinetoffshore-com-comptoirbancaire-fr-compte-rapide-fr/>

Les informations contenues sur ces trois sites sont très proches ou identiques sur de nombreux points.

Le site moncompte-bancaire.com

Le site a été créé le 10/11/2020. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/moncompte-bancaire.com>

Nos recherches :

Le contenu

Il est composé d'une page (!). Aucun vrai site bancaire n'est aussi réduit en contenu. Nous la publions ci-dessous :

La page accueil du site moncompte-bancaire.com

Il peut être noté :

Nous reproduisons un extrait de la page unique :

« MonCompte-Bancaire.com est courtier en services financiers depuis plus de 20 ans. Nous avons accompagné plus de 23 000 particuliers et 13 500 entreprises à ouvrir un compte bancaire offshore. »

NDLR : Le gras est mis par le site

Le site indique 20 ans d'existence. C'est un présomptueux pour une création en octobre 2020.

La performance est encore plus remarquable ! Il est indiqué 13 500 entreprises et 23 000 clients particuliers. Ces chiffres feraient de ce site le premier en Europe !

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir à DEUX sociétés anglaises

La société harrisson & co accountants limited

<https://find-and-update.company-information.service.gov.uk/company/03241808>

La société premier wealth planning limited

<https://find-and-update.company-information.service.gov.uk/company/09253310>

Au vu de l'activité déclarée, il s'agit d'une usurpation d'identité.

Il est à noter que la page mentions légales est en page erreur. Il n'est communiqué aucune information sur les autorisations obligatoires que doivent avoir les banques !

Les conditions générales :

Nous les publions ci-dessous :

Les conditions générales du site [moncompte-bancaire](http://moncompte-bancaire.com)

Nous avons noté :

Seule la société premier wealth planning limited est citée.

Par ailleurs, le contenu est un copier / coller d'un site d'e-commerce au vu du contenu. Il y est évoqué la politique de retour des marchandises commandées, des délais de rétractation et de nombreux autres points qui ne seront JAMAIS mentionnés sur un vrai site bancaire.

Le téléphone :

Il est utilisé :

Le numéro 09 71 07 62 97

Celui-ci s'inscrit dans une série intéressante :

acofil.fr	09 71 07 62 69
dasset-management.com	09 71 07 62 89
moncompte-bancaire.com	09 71 07 62 97
moncompte-bancaire.fr	09 71 07 62 97
advent-cmltd.com	09 71 07 63 01
wallet-secur.com	09 71 07 63 04

Les recherches effectuées ont permis de découvrir l'existence d'un deuxième site qui est étudié ci-dessous.

Le site moncompte-bancaire.fr

Le site a été créé le 19/09/2020. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/moncompte-bancaire.fr>

Nos recherches

La page unique :

Nous la publions ci-dessous :

La page accueil du site moncompte-bancaire.fr

Le contenu rédactionnel est quasiment identique à celui du site moncompte-bancaire.com

Il a été modifié quelques images et une présentation de certains points un peu différente. Il a aussi 23 000 clients particuliers, 13500 entreprises et 20 ans d'existence !

Les informations juridiques :

Tout est identique avec le site moncompte-bancaire.com

Cela concerne les conditions générales qui sont publiées ci-dessous par l'erreur sur les mentions légales ou les sociétés citées en bas de page.

Le téléphone :

Il est aussi mentionné le 09 71 07 62 97

Ce site a précédé de trois semaines moncompte-bancaire.com. Ce dernier est en fait un clone.

Conclusion :

Nous vous déconseillons tout contact avec les sites cités dans cet article.

Si vous avez effectué un achat sur ces sites, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://www.adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-l-es-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://www.adcfrance.fr/agir-avec-ladc/devenir-adherent/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5
Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.